



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

## Au Comité Social d'Etablissement (CSE):

- ◆ FO : 30,87% des voix = 5 sièges
- ◆ **CGT** : 28,04% des voix = 5 sièges
- ◆ CFDT : 20,35% voix = 3 sièges
- ◆ UNSA : 6,38% des voix = 1 siège
- ◆ EST : 5,76% des voix = 1 siège
- ◆ SUD : 4,90 %voix = aucun siège
- ◆ FA-FPH : 3,70% des voix = aucun siège

La **CGT** remercie l'ensemble des collègues qui nous ont à nouveau accordé leur confiance!

Il s'agit désormais de transformer cette force électorale en force de lutte face aux reculs qu'on veut nous imposer!

**Les régressions ne se négocient pas , elles se combattent !!**

Charpennes : 33.21.53

GHE : 35.78.55

GHN : 37.15.63

Henry Gabrielle : 36.50.99

HEH : 31.09.26

HLS : 36.17.11

René Sabran : 38.15.44

Siège Administratif : 31.70.23